



**DIRECTIVE
Registre foncier**

CHAPITRE : Répertoire NID

NUMÉRO : 3001-001

**OBJET : Demandes – Répertoire NID
Un seul NID – De multiples
descriptions**

BUT

Expliquer comment régler les cas où de multiples descriptions n'affichent qu'un seul NID sur la carte de SNB lors du traitement de la Demande – Répertoire NID.

RÉFÉRENCE

S/O

DIRECTIVE

Les Demandes – Répertoire NID présenté pour un seul NID à l'égard de multiples descriptions de parcelles en propriété franche [parcelles de tenure libre] au sens des Normes de cartographie foncière 400-10 seront refusées.

Des demandes distinctes doivent être présentées par le souscripteur pour chacune des parcelles en propriété franche.

Pour obtenir une exemption aux fins du paragraphe 10.1(4) de la Loi sur l'enregistrement foncier, afin de présenter une seule application avec plusieurs descriptions, le requérant doit inscrire la requête d'exemption dans la boîte de remarques lorsqu'il présente sa demande de répertoire NID,

REMARQUE

La description de chaque parcelle individuelle du NID unique faisant partie de la Demande -Répertoire NID doit satisfaire aux normes prescrites.

DATE DE PRISE D'EFFET : 2001-12-01

DATE D'ÉTABLISSEMENT DE LA DIRECTIVE : 2001-12-01

DATE DE RÉVISION : 2017-01-05

Page 1 sur 1